

Quelle reprise des écoliers de Terre d'Auge ?

« La première semaine de reprise pour les grandes sections, CP et CM2 s'est bien passée. Le protocole sanitaire donné par l'État est strictement respecté dans nos dix écoles. » Le constat dressé par Hubert Courseaux, président de la communauté de communes Terre d'Auge, quant à la reprise de l'école sur le territoire de la collectivité, est positif. Désormais, il est question de préparer la deuxième phase du processus, qui débute lundi 25 mai.

Pas de reprise pour les petite et moyenne sections

Et cela commence par tirer quelques enseignements des observations faites ces derniers jours.

Pour respecter encore davantage le protocole sanitaire, il a été décidé de « **partager les espaces de récréation, multiplier les passages aux sanitaires, renforcer la mobilisation du personnel enseignant et intercommunal pour l'accueil des élèves, ainsi que la surveillance lors des déplacements** ».

Une nouvelle organisation est même planifiée pour éviter le brassage des enfants et respecter la règle des quinze élèves par classe.

« **J'ai décidé, d'un commun accord avec les directeurs d'école, l'inspecteur de l'Éducation nationale et les services de la collectivité, de ne pas accueillir les enfants de la toute petite section à la moyenne section jusqu'à la rentrée de septembre** », ajoute Hubert Courseaux.

Dans toutes les écoles sauf à Bonneville-la-Louvet et Blangy-le-Château, où les effectifs restent bas et permettent aux enfants de pouvoir se rendre en classe tous les jours, des groupes vont être constitués pour reprendre les cours en alternance. « **Un premier groupe se rendra en classe les lundis et jeudis, et un deuxième les mardis et les vendredis. Les plannings sont élaborés par les directeurs d'école et transmis aux parents d'élèves** », conclut le président de Terre d'Auge.



Dans les écoles du territoire de Terre d'Auge, sauf à Bonneville-la-Louvet et Blangy-le-Château, des groupes d'élèves vont être constitués pour reprendre les cours en alternance. Un premier groupe se rendra en classe les lundis et jeudis, et un deuxième les mardis et les vendredis. Ouest-France